

Les conditions générales d'enlèvement de déchets – BIGBAG

Zones couvertes et horaires

- Le service de collecte est disponible dans les **zones INTRA A86 et INTRA 104** représentant les départements suivants : 75 / 92 / 93 et 94.
- Les collectes sont opérées **de 7h00 à 16h00 du lundi au vendredi** (hors jour férié)
- Le **délaï maximum** de collecte est **de 72heures ouvré à partir de la validation du RDV de la collecte avec Bigbag'n GO.**
- Toute **annulation devra être adressée 24H avant** la date prévue de collecte.
Le cas échéant, vous ne serez pas remboursé.

Consigne de déplacement du sac

- **La voie d'accès** au big-bag doit mesurer au minimum **3m de large**
- Assurez-vous que la **distance séparant le Bigbag du bord de la voie** où le camion de collecte sera stationné **n'excède pas 5m**
- Veillez à ce qu'il n'y ait **aucun obstacle à moins de 6m au-dessus du Bigbag** lors de la collecte (câble électrique, arbre, construction)
- Si un **obstacle** de type mur ou haie de végétaux, **sépare le camion de collecte** du big bag à enlever, veillez à ce que cet **obstacle n'excède pas la taille de 2,5m.**
- Faites attention à ce qu'aucun objet ou obstacle ne se trouve à moins de 1m du big bag lors de sa collecte.

Remplir son sac

1. Repliez chaque côté du sac vers l'extérieur pour rigidifier l'ensemble
2. Placez les poignées à l'extérieur du sac
3. Chargez d'abord les éléments les plus lourds
4. Ne pas poser d'éléments tranchant au fond du big bag
5. Dépliez les bords du sac au fur et à mesure du remplissage
6. Veillez à ce que rien ne dépasse de la hauteur du sac

V <u>Les déchets autorisés</u>	X <u>Les déchets interdits</u>
<ul style="list-style-type: none">▪ Gravats non-dangereux – Gravât en mélange (plâtre, boiseries, plastiques, tuyaux, ferrailles, parquets, etc.) isolants, moquette, parquet, tapis, emballages, matelas, meubles, etc.▪ Déchets inertes : Tuiles, briques, parpaings, carrelage, ardoise, pierre, verre, graviers, terre non-polluée, terre végétale, sable, sablons etc.	<ul style="list-style-type: none">▪ Déchets verts et bois : Branchages, tontes, feuilles mortes, souches, buches, arbustes, bois non-traité, branchages broyés, etc.▪ Déchets dangereux : Peintures, cartouches dangereuses, pinceaux et chiffons souillés, déchets radioactifs, colles dangereuses, pneus, batteries, déchets amiantés, plaques ondulées en fibrociment, plaques support de tuiles, tuiles en amiante-ciment, tuyaux et canalisation amiantées, fibrociment, déchets chimiques ou corrosifs, déchets d'hydrocarbures, eaux polluées, solvants, peintures, diluants, huiles usagées, déchets organiques.

En validant votre panier, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de collecte et les avoir acceptées sans réserve.

REXEL

Sécurité :

- N'oubliez pas de protéger le sac de la pluie
- Préservez le sac d'une exposition à la lumière
- Vérifiez que le sac ne soit pas endommagé.
- Le sac doit être stable

Lorsque vous utilisez le service de collecte, vous ne devez jamais :

- Faire du sac une autre utilisation que celle prévue
- Tracter le sac sur le sol ou le déplacer lorsqu'il est rempli

Par mesure de sécurité, nous ne prendrons pas en charge la collecte si toutes les conditions nommées ci-dessus ne sont pas respectées.

Il vous appartient de prendre les dispositions nécessaires afin de respecter les conditions de collecte rappelées ci-dessus. En cas de refus par le sous-traitant de REXEL France d'exécuter la prestation de collecte en raison du non-respect desdites conditions, la responsabilité de REXEL France ou de son sous-traitant ne pourra être engagée et aucun remboursement ne pourra être effectué

En validant votre panier, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de collecte et les avoir acceptées sans réserve.

